

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution  
ou annotation

### PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER

Procès-verbal du  
11 janvier 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 11 janvier 2016 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Benoit Jalbert, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du  
11 janvier 2016

### ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 11 janvier 2016

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 4 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX*
- 6 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
  - 6.1 Présentation des comptes
  - 6.2 Non capitalisation minimale
  - 6.3 Traitement des comptes recevables
  - 6.4 Annulation de créances irrécouvrables
  - 6.5 Avis de motion pour un règlement sur les équipements à faible débit
  - 6.6 Affectation au fonds de roulement
  - 6.7 Formation FQM pour les élus
  - 6.8 Mandat à A@Z Communications
- 7 *SÉCURITÉ PUBLIQUE*
- 8 *TRANSPORT*
- 9 *HYGIÈNE DU MILIEU*
  - 9.1 Répartition des frais d'entretien – Branche 11 de la Rivière Perdrix
  - 9.2 Adhésion AQLPA
  - 9.3 Demande de raccordement aux réseaux municipaux
  - 9.4 Demande dérogation mineure
- 10 *AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ET URBANISME*
  - 10.1 Demande à la CPTAQ de Madame Simone Pouliot
  - 10.2 Avis de motion un règlement modifiant le règlement de zonage 124
- 11 *LOISIRS ET CULTURE*
  - 11.1 Commandite pour le tournoi du Hockey mineur de Lyster
  - 11.2 Adhésion à AQLM
  - 11.3 Adhésion à Tourisme Érable
- 12 *SANTÉ ET BIEN-ÊTRE*
  - 12.1 Budget 2016 OMH de Lyster
- 13 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 14 *CORRESPONDANCE*
  - 14.1 Travaux de rénovation cadastrale
  - 14.2 Assemblée annuelle Partenaires 12-18
- 15 *VARIA*
  - 15.1 Demande de participation financière Agri-Ressources
  - 15.2 Demande d'aide financière Association de la fibromyalgie des Bois-Francis
  - 15.3 Demande d'aide financière de la Maison du CLDI de L'Érable
  - 15.4 Représentant à la MRC de L'Érable
- 16 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE*
- 17 *LEVÉE DE LA SEANCE*

Ouverture de la  
séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**001-01-2016**  
Adoption de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

**ADOPTÉE**

**002-01-2016**  
Inversion de  
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

**ADOPTÉE**

**003-01-2016**  
Présentation des  
comptes

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 13182 à 13233	<b>416 600.70 \$</b>
Autres paiements effectuées par la directrice générale	<b>30 392.48 \$</b>
Grand total des paiements	<b>446 993.18 \$</b>

**ADOPTÉE**

**005-01-2016**  
Non  
capitalisation  
minimale

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE les dépenses relatives à l'achat d'équipements jusqu'à une valeur maximale de 500.00 \$ ainsi que l'achat d'infrastructures jusqu'à une valeur maximale de 1 000.00 \$ soient prises à même le budget de dépenses annuel, et partant, ne soient pas capitalisés.

**ADOPTÉE**

**006-01-2016**  
Traitement des  
comptes  
recevables

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal demande à la directrice générale d'aviser par courrier recommandé tous les contribuables qui ont un solde dû de 50.00\$ et plus en date du 12 janvier 2016 et qui n'ont pas pris entente concernant les taxes municipales de l'année 2015 et ceux qui n'ont pas payé en totalité les années 2014 et antérieures, qu'ils doivent le faire d'ici le 17 février 2016.

QU'un montant de 15.00\$ pour les frais d'administration et de poste relatifs à l'envoi de cet avis sera facturé à chaque immeuble dont des taxes sont dues.

QU'en cas de non-paiement des taxes ou de non-entente avant le 17 février 2016, les dossiers seront transmis à la MRC de l'Érable pour vente et tous les frais inhérents seront à la charge du contribuable. Dans un tel cas, il est à noter que l'ouverture de dossier à la MRC ainsi que la désignation cadastrale qui devra être effectuée par un notaire représentent des frais minimaux de 110.00\$ par fiche de contribuable.

**ADOPTÉE**

**007-01-2016**  
Annulation de  
créances  
irrecouvrables

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise que les sommes dues pour les matricules suivants soient annulées :

Matricule	Montants annulés
1837-42-2432	101.04\$
2137-15-2664	22.71\$
2735-59-3010	7.95\$

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



### ADOPTÉE

Avis de motion pour un règlement sur les équipements à faible débit

La conseillère Geneviève Ruel donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement définissant un programme d'aide pour favoriser l'installation d'équipements à faible débit.

**008-01-2016**  
Affectation au fonds de roulement

ATTENDU le règlement 323 autorisant l'augmentation du fonds de roulement de 110 000\$ à 150 000\$ sur deux ans, soit 20 000\$ en 2015 et 20 000\$ en 2016 ;

### À CES CAUSES, SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal affecte à même le surplus accumulé un dernier montant de 20 000\$ pour permettre l'augmentation du fonds de roulement à 150 000\$.

### ADOPTÉE

**009-01-2016**  
Formation FQM pour les élus

### SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise Sylvain Labrecque et Benoit Jalbert à participer à la formation «Les leviers financiers de la gestion des matières résiduelles» qui se tiendra à Lyster le 14 mai prochain. Les frais d'inscription de 199\$ plus taxes pour chacun des participants seront puisés au poste Formation et perfectionnement - élus (02 11000 454). Le conseil autorise également le remboursement des frais de déplacement au poste (02 11000 310).

### ADOPTÉE

**010-01-2016**  
Mandat à AàZ Communications

ATTENDU que, pour faire suite au Sommet de la MRC, la municipalité s'était engagée par la résolution 256-12-2014, à développer un plan marketing complémentaire au positionnement L'Érable, terre de créativité, qui permettrait d'évaluer la situation de la municipalité, de définir les objectifs de la stratégie marketing et de mettre en œuvre un plan d'actions simple et efficace afin d'atteindre les objectifs établis ;

ATTENDU que la municipalité a mandaté la firme AàZ Communications à cet effet par la résolution 032-02-2015 ;

### À CES CAUSES, SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal mandate AàZ Communications pour procéder aux actions ciblées pour 2016 du document «Plan marketing territorial express – Municipalité de Lyster» déposé le 17 décembre 2015.

### ADOPTÉE

**011-01-2016**  
Répartition des frais d'entretien – Branche 11 de la Rivière Perdrix

### SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte les frais d'entretien et les autres frais connexes du cours d'eau en titre, en la municipalité de Lyster au montant total de 438.09\$ et de répartir ces frais selon l'entente entre les propriétaires concernés, savoir :

BRANCHE 11 - COURS D'EAU RIVIÈRE PERDRIX		
Propriétaires concernés	Matricule	Contribution (\$)
2731-4822 Québec inc.	2436-06-5040	438.09\$
<b>TOTAL</b>		<b>438.09\$</b>

### ADOPTÉE

**012-01-2016**  
Adhésion

ATTENDU que la municipalité participera au programme Changez d'air de l'AQLPA pour l'année 2016 ;

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



AQLPA

ATTENDU que désire encourager l'organisme et que le coût d'adhésion sera remboursé dès que deux citoyens de notre municipalité participent au programme Changez d'air 2016 ;

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'adhésion de la municipalité à l'AQLPA pour l'année 2016 au coût de 100\$. La somme sera puisée au poste (02 47000 996).

**ADOPTÉE**

**013-01-2016**  
Demande de raccordement aux réseaux municipaux

ATTENDU la demande de raccordement aux réseaux municipaux déposée par Madame Pierrette Fillion et Monsieur Germain Fradette pour leur immeuble sis sur la rue Gingras ;

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise que l'immeuble situé au 117 rue Gingras soit raccordé aux réseaux d'aqueduc et égout de la municipalité.

QUE les frais soient assumés à parts égales entre les propriétaires et la municipalité, tel qu'indiqué dans le règlement 255.

**ADOPTÉE**

Demande de dérogation mineure

La demande sera analysée par le conseil à une séance ultérieure.

**014-01-2016**  
Demande à la CPTAQ de Madame Simone Pouliot

ATTENDU la demande de Madame Simone Pouliot qui veut obtenir l'autorisation d'aliéner une partie du lot 2 du rang 7 dans le Canton de Nelson ;

ATTENDU QUE l'acquéreur de l'emplacement visé par la demande d'aliénation est propriétaire contigu d'une partie du lot 2 et exploite une cannebergière ;

ATTENDU QUE malgré la proximité de l'autre propriété de la demanderesse, soit une partie du lot 3, celle-ci ne peut pas être considérée comme contiguë au lot dont l'aliénation est demandée ;

ATTENDU QUE la nouvelle propriété foncière qui sera créée ne sera pas d'une superficie suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;

ATTENDU QUE la demande est tout de même conforme avec la réglementation en vigueur de la municipalité ;

**À CES CAUSES, SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal n'appuie pas la présente demande.

**ADOPTÉE**

Avis de motion un règlement modifiant le règlement de zonage 124

La conseillère Geneviève Ruel donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 124.

**015-01-2016**  
Commandite pour le tournoi du Hockey mineur de Lyster

ATTENDU la demande du Comité du Hockey Mineur de Lyster d'obtenir sous forme de commandite, la totalité des frais de location des locaux, terrains et équipements nécessaires au bon fonctionnement de ses activités (tournoi de hockey de janvier et tournoi de balle familiale de septembre), pour les années à venir ;

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



QUE le conseil municipal autorise une facturation de 450\$ au Comité du hockey mineur de Lyster pour la location de la Surface Desjardins pour son tournoi du 22-23-24 janvier 2016.

QUE le conseil municipal va analyser la demande pour les prochains événements et une réponse sera rendue ultérieurement. Celle-ci inclura également une décision pour les années à venir.

**ADOPTÉE**

**016-01-2016**  
Adhésion à  
AQLM

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'adhésion de la municipalité à l'Association québécoise du loisir municipal. La somme requise de 345.89\$ taxes incluses sera puisée au poste Colloque (02 70120 494).

**ADOPTÉE**

**017-01-2016**  
Adhésion à  
Tourisme Érable  
et Culture

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la municipalité accepte de participer au plan partenaire touristique de l'Érable Tourisme et Culture pour un coût de 185.00\$ plus taxes pour l'année 2016. La somme sera puisée au poste Dons, commandites, promotions – loisirs (02 70290 999).

**ADOPTÉE**

**018-01-2016**  
Budget 2016  
OMH de Lyster

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal approuve le budget 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Lyster indiquant une contribution de la municipalité de 275\$.

QUE la municipalité s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisé (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures.

**ADOPTÉE**

Assemblée  
annuelle  
Partenaires 12-  
18

Monsieur Sylvain Labrecque informe qu'il sera présent à l'assemblée annuelle de Partenaires 12-18 le 9 février prochain.

Période de  
questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

**019-01-2016**  
Demande de  
participation  
financière Agri-  
Ressources

**SUR LA PROPOSITION DE : BENOIT JALBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 100.00\$ à Agri-Ressources Arthabaska-Érable. Cette dépense sera puisée au poste Dons, commandites, promotions diverses (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

**020-01-2016**  
Demande d'aide  
financière  
Association de la  
fibromyalgie des  
Bois-Francis

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 100.00\$ en appui financier à l'Association de la fibromyalgie des Bois-Francis. La somme sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

**ADOPTÉE**



Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster**



**021-01-2016**  
Demande d'aide financière de la Maison du CLDI de L'Érable

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 250\$ en aide financière à la Maison du CLDI de l'Érable. La somme sera puisée au poste Dons et commandites divers (02 19000 999).

**ADOPTÉE**

**022-01-2016**  
Représentant de la municipalité à la MRC

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal nomme Geneviève Ruel comme représentante de la municipalité au conseil des maires de la MRC de l'Érable pour un mandat de deux ans.

**ADOPTÉE**

**023-01-2016**  
Adoption du procès-verbal séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

**ADOPTÉE**

**024-01-2016**  
Levée de la séance

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT  
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
**Sylvain Labrecque**  
**Maire**

\_\_\_\_\_  
**Suzy Côté**  
**Directrice générale et secrétaire-trésorière**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**  
(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 11<sup>e</sup> jour de janvier 2016.

\_\_\_\_\_  
Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière